Le seul hebdomadaire de langue française de la région de Sudbury

L'AMI DU PEUPLE

Notre Devise:- *"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte"* (Racine)

VOL. XX — No. 52 1/1 Sudbury, Ont., le 30 mai 1963 le numéro: 10 cents

Pearson et Elliot Lake

ELLIOT LAKE — L'une des dernières mines d'uranium encore en exploitation dans la région d'Elliot Lake a reçu sa sentence de mort vendredi dernier lorsque le président de Rio Algom Mines, Limited, M. Robert H. Winters, ancien ministre dans le cabinet Saint-Laurent, a annoncé la fermeture de la mine du lac Milliken située dans le comté du premier ministre Lester B. Pearson.

La fermeture annoncée par M. Winters met fin à une grève de deux jours des 385 employés qui refusaient de travailler à moins qu'une déclaration ne soit faite par les autorités de la mine relativement aux rumeurs de fermeture prochaine.

Après la déclaration de M. Winters, qui a dit que la mine cessait d'être exploitée à la fin de juillet, les employés sont retournés au travail.

A Ottawa, le premier ministre Pearson s'est déclaré surpris de la décision prise et a déclaré que le gouvernement étudie les moyens d'empêcher la fermeture de la mine.

"J'ai informé le président de la compagnie en cause, M. Robert Winters, que le gouvernement porte une attention urgente à des mesures qui permettraient d'éviter la fermeture précoce de la mine", a dit M. Pearson dans une déclaration.

De plus, a-t-il ajouté, le gouvernement envisage des politiques à long terme en vue d'assurer le développement futur de l'industrie de l'uranium.

M. Pearson a dit que le ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, s'entretiendra aujourd'hui à Washington avec des autorités gouvernementales américaines dans le domaine de l'énergie.

M. Winters a déclaré qu'il croit que la demande d'uranium à la fin de la décade sera telle que d'autres mines seront ouvertes. Dans une perspective à long terme, l'avenir apparait brillant, a-t-il dit.

Sept autres mines d'uranium de la région ont dû fermer en raison de l'insuffisance de la demande. Le nombre de mines encore exploitées ne sera plus que de trois après la fermeture de la min du lac Milliken.

La population de cette ancienne ville champignon est tombée au cours des trois dernières an-

nées de 30,000 à 9,000. Le déclin a débuté après que les Etats-Unis eurent annoncé en 1960 leur intention de ne pas renouveler leurs options en vue de nouveaux contrats d'uranium avec les producteurs canadiens.

On prévoit que deux autres mines fermeront au cours des 16 prochains mois, soit Dennison, qui emploie 1,200 personnes, et Stanrock, qui procure un revenu à 600 autres.

Selon les dirigeants syndicaux, le gouvernement pourrait créer 2,000 emplois en partageant le fardeau financier de l'entreposage et y trouverait ensuite son profit lorsque les réserves seraient vendues dans le monde à bon prix.

A l'Université de Sudbury . . .

• Bourse du Conseil des Arts au R. Père G. Lemieux, S.J. • Deux religieuses se distinguent aux examens de la promotion 1963

Le Conseil des Arts du Canada accorde une bourse de $1,100 à l'Institut de Folklore de l'Université de Sudbury. C'est ce qu'a déclaré le Père Lucien Matte, s.j., Président de l'Université de Sudbury, lors d'une conférence de presse tenue le 29 mai.

L'Institut de Folklore de l'Université de Sudbury, le seul du genre en Ontario, est sous la direction du Père Germain Lemieux, s.j., professeur d'histoire à l'Université Laurentienne. L'octroi servira à la recherche et à la publication de documents folkloriques.

C'est en septembre 1948 que l'Institut de Folklore fut fondé par la Société Historique de l'Ontario Nord. En 1958 l'Institut fut attaché à l'Université de Sudbury. Citons dans le bilan des travaux, la rédaction de la musique de plus de 300 chansons, 158 rubans sonores contenant chansons, contes, légendes, souvenirs, un dépot général contenant plus de 3,000 fiches, un embryon de musée: vieux instrument de musique, ancien manuel de chants religieux, manuscrits, etc . . .

L'Institut de Folklore de l'Université de Sudbury, étant un dépôt d'archives, deviendra rapidement un centre de documentation fréquenté par les universitaires, élèves et professeurs, et par les artistes de différentes spécialités.

L'Université de Sudbury a confié la direction de son Institut de Folklore au Père Germain Lemieux, B.A., L.Ph., M.A. (hist.), Ph.D. (frs.). Il s'est préparé à son rôle de folkloriste pendant près de 25 ans. Le Père Lemieux fait parti de l'Association Canadienne de Musique Folklorique ainsi que de International Folk Music Council (Londres, Angleterre). Il a publié quatre brochures de folklore dans les documents de la société historique du Nouvel-Ontario. De 1959 à 1961 le Père Lemieux étudia à l'Université Laval de Québec, où il soutint une thèse de doctorat sur un seul conte canadien "Le conte de Placidas - Eustacius", thèse qui lui mérita la note "Summa cum laude".

L'Université de Sudbury fonde de grands espoirs sur son Institut de Folklore et son directeur; elle se rend compte par ailleurs que cet organisme culturel a beaucoup à faire d'ici les prochaines années. L'Institut est maintenant doté d'un vaste local, d'un équipement électronique moderne et d'autres accessoires nécessaires pour permettre à son directeur de poursuivre ses travaux.

Lors d'une cérémonie tenue dans le Bureau du Recteur de l'Université de Sudbury, le Père Lucien Matte, s.j., a remis à Soeur Marie du Saint - Esprit la médaille du Gouverneur Général du Canada.

La récipiendaire s'est de plus méritée un prix de $25.00, de l'Association des Anciens du Collège Sacré-Coeur de la région d'Ottawa. La médaille du Gouverneur Général est attribuée à l'étudiant ou l'étudiante qui obtient le plus grand nombre de points durant les trois dernières années de son cours.

Au cours de la même occasion, la médaille de bronze du Lieutenant Gouverneur de la province de Québec fut remise à Soeur Marie-Gracia. Cette dernière s'est classée première de la promotion de 1963.

Le Révérend Père Matte, s.j. président de l'Université de Sudbury a félicité chaleureusement les deux récipiendaires. Il leur souhaita également beaucoup de succès à l'Institut Lumen Vitae de Bruxelles où elles iront se spécialiser en Catéchèse,

(Suite à la page 8)

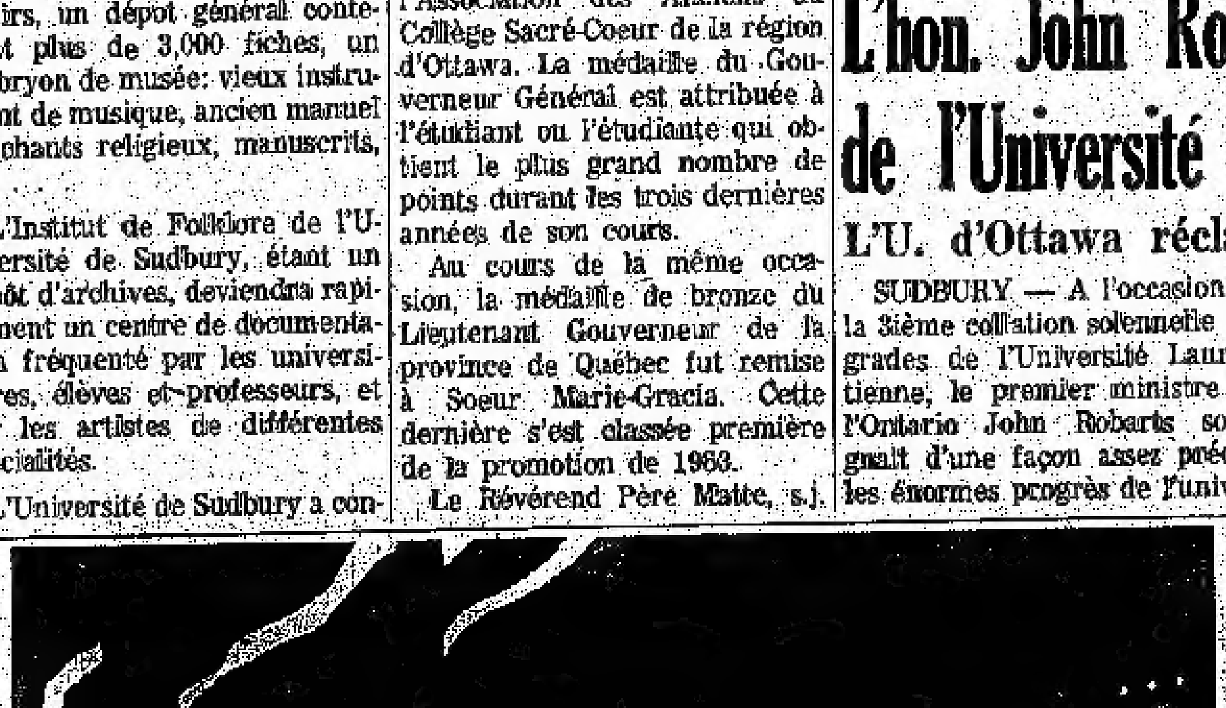

'Y para que l'argent é plus lousse à c't'heure !"

L'hon. John Robarts souligne les énormes progrès de l'Université Laurentienne en si peu de temps

L'U. d'Ottawa réclame le 'fair play' et la justice britannique

SUDBURY — A l'occasion de la 3ième collation solennelle des grades de l'Université Laurentienne, le premier ministre de l'Ontario John Robarts soulignait d'une façon assez précise les énormes progrès de l'université accomplis en si peu de temps. L'honorable Robarts qui prononçait l'allocution de circonstance recevait en même temps un doctorat honorifique en droit.

Rappelant le caractère unique de la Laurentienne dans le domaine académique, soit d'unir les deux langues officielles du pays tout en respectant l'autonomie religieuse de trois Eglises différentes, le conférencier appuya fortement sur la responsabilité qui incombe à l'étudiant à produire le meilleur de lui-même quelle que soit la profession choisie.

Le ministère de l'Education pouvant exercer éventuellement un certain contrôle dans la conduite des affaires de l'université, M. Robarts mis son auditoire en garde contre toute prétention intempestive dans le domaine académique. "Nous avons mené à bien notre ingérence dans les systèmes d'écoles primaires et secondaires de la province, ajouta-t-il, et notre rôle au point de vue universitaire nous semble tout tracé."

OTTAWA — Le Rév. Père Henri Légaré, o.m.i., recteur de l'université d'Ottawa, a demandé au gouvernement de l'Ontario de traiter cette institution avec "le fair play" et la justice dont s'honorent les Britanniques.

Prenant la parole à la séance du printemps de la remise des diplômes, le recteur a déclaré que "l'époque des paroles mielleuses est révolue".

Le père Légaré a fait allusion aux débats de la Législature ontarienne au cours desquels on a dit qu'il n'est pas dans la tradition de l'Ontario d'accorder des octrois aux universités administrées par des groupements religieux.

"COCKTAIL BARS"

SUDBURY—Par une majorité de 12,000 votes, la population de Sudbury a autorisé la vente des boissons alcooliques dans les salles à diner et les hôtels. Il est à prévoir que ceux qui obtiendront les permis nécessaires pourront servir leur clientèle à partir du 1er septembre prochain. 48% des 41,285 votants ont participé au scrutin.

LE COURRIER DOMINICAL

Le R.P. Hector Bertrand S.J. fondera une faculté de médecine en Inde

Le Père Hector Bertrand, s.j. quittera bientôt l'Ecole supérieure d'administration hospitalière, qu'il a fondée, pour se rendre en Inde où il assumera, à l'invitation de Rome, la tâche de fonder une faculté de médecine dans une université en formation, celle de Bangalore.

Le Père Bertrand n'est pas médecin, mais ses nombreuses réalisations dans le monde hospitalier du Québec l'ont graduellement habilité à entreprendre la carrière nouvelle qui s'ouvre devant lui.

Parmi les nombreuses fonctions qu'il a occupées au Canada on retient celle de président de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada; directeur-fondateur de l'Ecole supérieure d'administration hospitalière, la première de langue française au monde, fondée en 1948; directeur-fondateur de la seule revue hospitalière de langue française en Amérique du Nord.

Le Père Bertrand a également été président-fondateur du Comité des hôpitaux du Québec; fondateur du Conseil médical de ce comité, lequel conseil est devenu, en 1962, l'Association des directeurs médicaux de la province de Québec; fondateur de l'Association des administrateurs d'hôpitaux de la province de Québec; fondateur de l'Association des gardes-malades auxiliaires de la province de Québec etc.

Parmi ces oeuvres, le Père Bertrand est fier, entre autres, de l'Ecole supérieure d'administration hospitalière, dont les cours se donnent en français. Véritable faculté, cette école recrute maintenant des professeurs à travers tout le pays et même à l'étranger. Sa valeur est reconnue par les plus importantes associations professionnelles d'administration hospitalière du continent.

L'album des 512

Victime expiatrice

Par sa vocation de victime expiatrice, Catherine de Saint-Augustin assuma la tâche de purifier la colonie naissante du Canada. Sa générosité rendit les âmes plus belles et plus fécondes. On l'admire parce qu'elle se compromet pour le salut des autres, comme le Christ, sans égard pour elle-même.

L'image de Catherine est une source d'émulation pour nous tous, à une époque où nous sommes exposés aux embûches du matérialisme jouisseur, aux mille craintes d'un monde tourmenté.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada,
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

Cà vous regarde!

par Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur national de la cause de la vénérable
KATERI TEKAKWITHA

Souvent j'ai pensé et écrit qu'il fallait vivre heureux pour mourir heureux. J'entends le bonheur intérieur qui pénètre jusqu'à la moelle de l'âme, même courbée sous les souffrances physiques les plus lourdes. C'étati le cas de Kateri. Le mercredi matin de la Semaine sainte, 1680, la jeune femme—elle n'avait pas vingt-quatre ans—se sentit baisser. Sa bonne amie, Marie-Thérèse Tegaiaguenta, ne voulait pas la quitter. La malade, qui savait qu'il fallait s'approvisionner de bois de chauffage pour les jours saints, l'envoya fagoter dans les bois. Kateri promit cependant, qu'elle l'enverrait quérir avant sa mort. Ce qu'elle fit vers les dix heures du matin avant de recevoir l'Extrême Onction et le saint Viatique.

Quand vint le moment de faire ses adieux, pour consoler Marie-Thérèse, Kateri lui dit:

"Je te quitte, je m'en vais mourir; souviens-toi toujours de ce que nous avons fait ensemble depuis que nous nous connaissons. Si tu changes, je t'accuserai devant le tribunal de Dieu. Prends courage, méprise les discours de ceux qui n'ont point de foi." Et d'achever ainsi: "Je t'aimerai dans le ciel, je prierai pour toi; je t'aiderai."

Ces dernières paroles et l'espérance invincible qui les inspirait, impressionnèrent les assistants. Voici à l'heure de sa mort, Kateri promettant à son amie de prier pour elle dans l'au-delà. Ce qu'elle n'avait jamais osé faire de son vivant: elle se pensait trop novice dans la foi pour prier Dieu en faveur d'autrui. N'aurait-elle pas eu à la fin, une révélation du bonheur éternel qui lui était réservée? C'est ce que pensèrent les robes noires. Autre question: ne prierait-elle pas pour vous et pour moi autant que pour sa compagne d'autrefois?

Tous ces précieux détails sur Kateri, ça vous regarde! Pour en connaître davantage, écrivez au Centre Kateri, à Caughnawaga (Québec).

Service postal pour les nouvelles du Concile en 12 langues différentes

ROME — L'agence du Verbe Divin vient d'organiser un service postal qui distribuera les nouvelles du Concile en 12 langues différentes.

"Ce service polyglotte doit sa fondation aux nombreuses requêtes des pères conciliaires et théologiens, radio et revues, professeurs universitaires et conférenciers, missionnaires et curés de paroisse, bibliothécaires et laïcs, d'expliquer un des membres de l'Agence du Verbe Divin."

L'Agence du Verbe Divin est sous la direction des Missionnaires du Verbe Divin, un groupe inter-national et racial dévoué aux missions étrangères du monde entier.

Lors de la première session conciliaire, cette agence publia ses communiqués en 6 langues différentes, soit en français, anglais, allemand, italien, espagnol et portuguais. Pour la seconde session conciliaire, 6 autres langues y seront ajoutées, soit l'arabe, le chinois, le japonais, l'hindou, l'indonésien et le russe.

Le Rév. Raoul Wiltgen, s.v.d., 41 ans, originaire de Chicago dirige cette agence. Ses communiqués traiteront d'actualités conciliaires et seront mis à la poste une ou deux fois la semaine. Le nombre total de communiqués sera de 50 à 150.

Le courier par avion coûtera $10.00 tandis que le courier ordinaire s'élèvera à $5.00. Les journalistes séjournant à Rome recevront les communiqués gratis.

C'est grâce à l'expérience acquise lors de la première session conciliaire que l'Agence du Verbe Divin fonda cette nouvelle succursale polyglotte. L'Agence avait organisé 18 conférences de presse pour les pères conciliaires, publia 37 reportages qui furent envoyés à 1075 addresses de 61 pays.

Toutes demandes doivent êtres adressées au père Raoul Wiltgen, s.v.d. Collegio del Verbe Divino Via Verbiti, Rome, Italie

Radio Sacré-Coeur

CFBR — 550

(du 3 au 8 juin 1963)

LUNDI: Jean Galot, s.j. **Le créateur d'hommes nouveaux.** Chant par l'Ensemble vocal Marcel Dumas.

MARDI: Abbés Chalifoux et Cousineau, p.s.s. **La liturgie vous parle.** Chant par Jean -Charles Hurtubise, Rimouski.

MERCREDI: Abbés Chalifoux et Cousineau, p.s.s. **Qui est Matthieu?** Chant par les élèves du Grand Séminaire de Rimouski.

JEUDI: Marcel Laberge, s.j. (interview) **Valeur apostolique des Ligues du Sacré - Coeur.** Chant par les pères Jésuites de Montréal.

VENDREDI: Roger Brien, académitien, **Sacré-Coeur, espoir du monde.** Chant par les Soeurs du Bon Conseil de Chicoutimi.

SAMEDI: Jean-Paul Labelle, s.j. **Les vacances** Chant par Jacqueline Lemay, O.M.M.I.

L'album des 512

PÈRE DE L'ÉGLISE CANADIENNE

Mgr de Laval se donne tout entier à la fondation de l'Eglise canadienne. Il organise des paroisses, il fonde le Séminaire de Québec, il institue des maisons d'enseignement, visite prêtres et fidèles. Il lutte sans merci pour fonder une Eglise forte, animée d'une vie surnaturelle intense et solide. Il n'admet pas l'ingérence du temporel dans les affaires de l'Eglise. Il combat la traite de l'eau-de-vie avec les Indiens, source de tant d'immoralités. Pour défendre les droits de l'Eglise, il bravera la colère, le mépris. Avec une constance égale et un désintéressement absolu, il soutient la lutte pour le salut des âmes.

Après avoir remis le flambeau à Mgr de Saint-Vallier, il vivra vingt années dans la retraite, la pauvreté, les mortifications. Pour les siècles à venir, il restera le pilote qui, à travers les écueils, a dirigé d'une main ferme l'Eglise du Canada dans les années décisives de ses débuts.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

La dignité paternelle

"Je fléchis le genou devant le Père, de qui toute paternité tire son origine", écrivait saint Paul aux chrétiens d'Ephèse. Et la bienheureuse Mère d'Youville, si dévote à la première personne de la sainte Trinité, fait écho aux paroles inspirées, dans ses admirables 'Litanies du Père éternel': "Notre Père, qui êtes aux cieux . . . Père, que le Fils a révélé . . . Père, d'où vient toute paternité."

Aux yeux du chrétien qui vit sa foi, le père de famille est l'image terrestre de Dieu le Père. Ressemblance qu'il doit à la nature et que la grâce ne fait que transposer dans l'ordre surnaturel. Vérité on ne peut plus d'actualité, en un temps où la dignité paternelle est sapée plus ou moins sourdement, quand elle n'est pas tout simplement bafouée. Par exemple, sous prétexte de protéger dans sa croissance la liberté et la personnalité de l'enfant, on prône pratiquement son émancipation et la démission des parents devant ses caprices et ses instincts. Et combien de bons apôtres, qui prêchent l'indépendance de la femme et l'égalité de l'épouse, nient ou bien ignorent que la place de celle-ci conformément à sa nature et pour son bonheur, se trouve au bras de son mari, premier partenaire dans le couple conjugal et son indispensable soutien. En certains milieux, même chrétiens, ne rencontre-t-on pas une conception "matriarcale" de la famille et de l'apostolat, qui nuit au prestige et à l'influence du père en réduisant son rôle au foyer et dans les oeuvres, alors qu'on a confiance presque exclusivement dans le savoir-faire et le dévouement de la femme?

Il est plus que temps de rappeler les grandeurs du père de famille. Comme procréateur, il acquiert le droit de commander au nom de Dieu, avec qui il collabore pour donner la vie à ses enfants. Et la soumission que ceux-ci lui accordent librement, ainsi qu'à la mère, revêt la noblesse d'un hommage spontané à la Souveraine Majesté. Dans le couple conjugal, le père occupe une position de priorité. De ce chef, il est l'image, lointaine mais véritable, du Père au sein de la Trinité. De plus, Dieu qui est Amour, exerce les bontés de sa paternité à notre égard par sa divine Providence, comme le note justement Mère d'Youville. De même, le père, chef de famille et protecteur de la Maternité, est pour ses enfants et, d'une manière toute spéciale, pour son épouse l'amour fort, prévenant en actes autant qu'en paroles, qui se fait leur guide, leur caution et leur infatigable pourvoyeur.

Un effort s'impose donc pour réhabiliter la dignité paternelle. Une excellent occasion nous en est fournie par la prochaine Journée des Pères, qui devrait bien avoir la même popularité que la fête de mai consacrée à la mère de famille. Mettons cette campagne sous la protection de Dieu le Père, par l'intercession de la bienheureuse Marguerite d'Youville.

Emile Gervais, S.J.

"Si vous ne redevenez comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Quiconque se fera petit comme ce petit enfants, c'est lui qui sera le plus grand dans le royaume des cieux."

Arts Graphiques Ltée
Imprimerie et bosselage
122 Elm e. Sudbury OS. 3-0700

L'AMI DU PEUPLE
Sudbury, Ontario le 30 mai 1963

Librairie Loisirs
Fournitures et livres de classe
122 Elm e. Sudbury OS. 3-0700

L'inspecteur O. Tremblay à l'A.P.I. St-Louis-de-Gonzague

"Les étudiants, les parents et les éducateurs de langue française en face du plan Robarts"

L'Association Parents - Instituteurs de l'Ecole St-Louis de Gonzague de Sudbury tenait son assemblée régulière, mercredi le 22 mai.

Après la prière d'ouverture et la bienvenue du président, il y eut la présentation et l'adoption des rapports. Mme Henri Brunet donna un compte-rendu de l'assemblée régionale ainsi que du congrès provincial des A.P.I. tenu à Cornwall au cours des vacances de Pâques.

Une discussion, dirigée par le R.P. Eugène Proulx, aumônier de l'Association locale, et à laquelle participaient six étudiants de la huitième année, démontra aux parents le travail de formation qui s'accomplit au sein de la Croisade.

Le conférencier invité était monsieur Onésime Tremblay, inspecteur des écoles séparées de langue française pour le territoire d'inspection Sudbury numéro 1. Il fut présenté par l'un de ses anciens professeurs, M. Henri Brunet.

Le conférencier avait intitulé sa causerie: "Les étudiants, les parents et les éducateurs de langue française en face du Plan Robarts." Dans la première partie de son exposé, il définit le but de ce plan qui est d'assurer une éducation complète à un plus grand nombre en contribuant de façon adéquate au plein développement des étudiants qui, malgré des capacités et des aptitudes individuelles différentes, doivent tout de même recevoir une formation qui leur permettra de répondre aux exigences grandissantes des professions, de l'industrie et de la société en général. Il donna ensuite quelques explications sur la structure du plan en détaillant les différents cours offerts dans les trois sections:—arts et science, affaires et commerce, science et technologie.

En plus de faire ressortir les nombreux avantages que le plan Robarts tel que préconisé par le Ministère peut offrir à nos étudiants, il renseigna son auditoire sur certaines difficultés que peut rencontrer une commission d'écoles secondaires en réalisant le plan tel que conçu.

Dans la deuxième partie de son exposé, M. Tremblay aborda le problème de l'orientation de nos élèves canadiens - français à la sortie de l'école élémentaire. Il exposa brièvement le travail accompli jusqu'à date par la Commission des Ecoles séparées de Sudbury, les inspecteur et les membres du personnel enseignant. Il signala les progrès suivants: **premièrement**, l'emploi de tests collectifs d'habileté mentale pour mieux déterminer les capacités intellectuelles des élèves, **deuxièmement**, l'emploi des tests standardisés de rendement académique pour une meilleure évaluation de leur travail, **troisièmement**, la nomination d'une personne attitrée pour l'orientation, afin de familiariser nos élèves avec les nombreux cours offerts dans nos institutions privées aussi bien que dans les écoles secondaires publiques, **quatrièmement**, les conférences sur le sujet au sein des A.P.I. De plus, monsieur Tremblay ébaucha quelques projets pour l'avenir.

Le conférencier profita aussi de la circonstance pour familiariser les parents avec les différents cours qui seront offerts en septembre prochain dans les écoles secondaires publiques de la ville ainsi qu'au collège et au couvent. Toujours en marge du

(Suite à la page 4)

Pour la première fois de son histoire

LA CAISSE D'ASSURANCE-CHOMAGE ETAIT A SEC A LA FIN D'AVRIL

OTTAWA — La caisse de l'assurance-chômage était à sec pour la première fois de son histoire, à la fin d'avril, et le déficit a dû être comblé par un prêt du gouvernement, a-t-on appris aux Communes cette semaine.

Le ministre du travail, M. MacEachern, a fait savoir que le déficit à la fin d'avril était de $23,000,000 et que le gouvernement a consenti un prêt de $25,000,000 pour renflouer la caisse, avec l'autorisation du gouverneur général.

La commission d'assurance-chômage avait signalé, à la fin de mars, qu'il restait approximativement $6,500,000 dans la caisse.

Le fonds de la CAC avait atteint un sommet le 31 décembre 1956 avec $926,726,930 mais avait baissé graduellement depuis ce temps, surtout à cause du chômage occasionné par les longs mois d'hiver.

Dans le discours du trône, le nouveau gouvernement libéral a fait savoir qu'un projet de loi est à l'étude actuellement pour venir en aide à la commission et que d'ici son adoption, le gouvernement devra voir à alimenter la caisse.

L'ancien gouvernement conservateur avait nommé une commission d'enquête, présidée par M. Ernest Gill, pour étudier le problème. Le rapport révolutionnaire, a été présenté en décembre dernier.

Bénédiction d'une école secondaire bilingue à Toronto

TORONTO — S. Exc. Mgr Philip Pocock, archevêque - coadjuteur de Toronto a béni dimanche dernier l'école secondaire bilingue de Charbonnel, la première institution du genre à Toronto.

Dès septembre, l'école de Charbonnel pourra recevoir quelque 200 élèves de langue française, garçons et filles, grâce à l'aménagement de six classes, d'un laboratoire, d'un gymnase—auditorium et d'une cantine. Lorsque la construction sera parachevée, l'institution comprendra en tout 15 classes ainsi qu'une bibliothèque. Ces locaux seront aménagés au fur et à mesure des besoins et des ressources financières.

La direction de l'école de Charbonnel, du nom du second évêque de Toronto, un Français, sera confiée aux religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, les pionnières de l'enseignement bilingue dans la ville-reine. Le personnel enseignant comprendra également des professeurs laïcs, hommes et femmes.

ALLOCATIONS POUR LES VEUVES

De nouvelles prestations pour les veuves et les femmes non mariées entre les âges de 60 et 64 ans sont maintenant disponibles et on accepte les demandes en ce sens qui fourniront des allocations allant jusqu'à $65.00 par mois incluant des frais médicaux et l'assurance-hospitalisation à titre gratuit.

Ce nouveau programme du département du Bien-Etre social portera secours aux femmes qui ont atteint l'âge de 60 ans dont les revenus annuels sont inférieurs à $1,140.00 et dont l'actif disponible ne dépasse pas $1,000.00 et ayant demeuré en Ontario pour une période d'au moins un an.

Les femmes éligibles sont les suivantes: une veuve, une femme non mariée, une femme mariée dont le mari est dans une institution, une femme qui est divorcée ou une femme dont le mari l'a délaissée pour une période d'au moins 6 mois.

FAITES VOS DEMANDES A:

Le Ministère du Bien-Etre Social, Edifice du Parlement, Toronto, Ontario OU **Un Bureau régional du département dans l'un des 17 centres à travers la province.**

Un rappel à ceux qui reçoivent la pension de vieillesse

Les frais médicaux et l'assurance-hospitalisation seront reçus gratuitement par les personnes vivant seuls dont le revenu annuel ne dépasse pas $1,140.00 et dont l'actif disponible est inférieur à $1,000.00. Ces allocations sont également disponibles aux couples mariés dont le revenu annuel ne dépasse pas $1,980.00 et dont l'actif disponible est inférieur à $1,500.00.

A ceux qui reçoivent les allocations familiales

Les personnes qui reçoivent les allocations familiales peuvent bénéficier d'une nouvelle clause visant à encourager les étudiants à poursuivre leurs études. Ces allocations peuvent être reçues après que l'enfant a atteint l'âge de 18 ans, si l'étudiant (garçon ou fille) fréquente une école secondaire et fait des progrès constants.

ONTARIO
LA PROVINCE QUI PROMET

LE DEPARTEMENT DU BIEN-ETRE SOCIAL

L'HONORABLE JOHN ROBARTS
Premier Ministre

L'HONORABLE LOUIS P. CECILE, C.R.
Ministre du Bien-Etre social

"Tout Canadien anglais un peu instruit devrait s'exprimer correctement en Français" (Massey)

OTTAWA — M. Vincent Massey, le premier Canadien à assumer les fonctions de gouverneur général du Canada, a lancé l'avertissement solennel que "le véritable dialogue" entre les cultures française et anglaise au Canada est gravement menacé d'être interrompu.

Prenant la parole à la collation des diplômes de l'université Carleton à Ottawa, où il a reçu un doctorat honorifique en droit, l'ex-vice-roi a reclamé qu'un effort véritable soit fait pour implanter le bilinguisme comme l'une des mesures aptes à réaliser l'unité canadienne.

Soulignant qu'il parlait d'abord à titre de Canadien d'expression anglaise, M. Massey a dit "qu'il était très conscient de nos erreurs passées et présentes". Il a proposé que tous les jeunes gens qui ont fait deux ans ou plus de high school puissent tout au moins pouvoir lire le français et prononcer quelques phrases dans un français correct et intelligible".

En outre, tout Canadien qui songe à embrasser une profession ou à occuper un poste de commande dans le fonctionnarisme fédéral ou provincial devrait pouvoir s'exprimer et écrire correctement en français, a recommandé M. Massey.

Si tous les Canadiens pouvaient s'exprimer dans les deux langues officielles, "les principaux problèmes de désunion subsisteraient peut-être, a ajouté l'ancien gouverneur général. Néanmoins, le bilinguisme contribueraient considérablement à emplifier ce véritable dialogue entre les deux cultures, lequel a été préservé sans interruption par de véritables Canadiens d'expression française et de langue anglaise, mais qui est aujourd'hui gravement menacé d'être interrompu".

Après avoir noté qu'on avait suggéré des enquêtes royales, des mesures législatives et divers moyens pour améliorer les relations entre les deux principaux groupes ethniques, M. Massey a dit:

"La solution fondamentale au problème canadien ne réside pas dans des documents aussi utiles que ceux-ci puissent être. L'unité complète ne sera pas réalisée aussi longtemps que le peuple canadien n'aura pas compris ce que cela signifie et qu'il ne l'aura pas souhaité.

Des torts, des erreurs et des fautes ont été commis tant dans les milieux français qu'anglais, a dit M. Massey qui a toutefois mis l'accent sur les erreurs commises par les Canadiens de langue anglaise. Il a énuméré une liste d'exemples "des conceptions erronées que l'on rencontre dans les milieux anglo-saxons".

M. Massey a avoué qu'il avait été bouleversé d'apprendre, il y a quelques mois déjà, lorsqu'on avait installé dans une ville ontarienne des panneaux de signalisation routière bilingues, que cela avait provoqué une vague de protestations.

"Combien de fois, a demandé l'ex-vice-roi, les Canadiens français n'ont-ils pas été obligés de remplir en anglais des formules du gouvernement?

"Rien ne pouvait les irriter davantage ni être fondamentalement plus néfaste ou, si vous préférez cette expression, ni plus non-canadien".

"Nous professons qu'en théorie tout au moins nous sommes un pays bilingue, mais en pratique, ce bilinguisme se traduit uniquement par certaines garanties modérées de français dont la mise en pratique ne s'applique qu'au parlement et aux tribunaux fédéraux'.

Toutes les mesures destinées à favoriser l'épanouissement du biculturalisme, telles que les billets de banque bilingues ont fait l'objet de longs débats qui n'ont pas toujours été harmonieux et la décision d'utiliser le français a finalement été acceptée par les Canadiens anglais "avec peu d'empressement".

"Ce n'est pas de cette façon que l'unité canadienne sera réalisée", a ajouté M. Massey.

"Le problème est grave", a-t-il dit aux gradués de l'université Carleton.

"Quand les journaux ne dérangent personne ils ont prononcé leur propre condamnation" (PELLETIER)

"On parle beaucoup des journaux depuis quelque temps. On en parle en bien . . . mais aussi en mal . . . Pourquoi?"

C'est la réflexion qu'a faite M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef du quotidien "La Presse", dans une causerie qu'il prononçait devant les membres d'un cercle social.

"Quand les journaux ne dérangent personne, ils ont prononcé leur propre condamnation", a dit le conférencier. M. Pelletier a souligné que la presse écrite de notre milieu est plus vivante qu'elle ne l'avait été depuis longtemps. Cette vitalité nouvelle a nécessairement provoqué des réactions en plusieurs milieux, les unes favorables, les autres réprobatrices.

Que reproche-t-on particulièrement à la presse écrite surtout aux grands quotidiens? a demandé M. Pelletier à ses auditeurs. Le premier blâme est une espèce de grand manteau réversible dont on drape sans nuance aucune la profession tout entière.

"Vous sapez les valeurs traditionnelles du Canada français", nous reprochent les uns. "Vous êtes demeurés dans l'ornière d'un conservatisme désuet", clament les autres.

La presse écrite se fait également reprocher de faire trop de bruit autour des faits et gestes de certaines personnes, de certains partis, de certains groupes. Et, autre paradoxe, enchaîne M. Pelletier, on soutient que les journaux se livrent à la conspiration du silence autour de ces mêmes personnes, groupes et partis.

Le Cardinal Léger pourrait être le prochain pape

Le rédacteur en chef d'un périodique jésuite influent des Etats-Unis a affirmé que le cardinal Léger a été mentionné, dans les cercles de la haute hiérarchie ecclésiastique, comme un candidat éminent à la succession de Jean XXIII comme chef de l'Eglise catholique.

Le R. P. Walter Abbott, s.j., de l'hebdomadaire "America", a déclaré dans une entrevue que le cardinal Léger est considéré comme l'un des esprits les plus libéraux de l'Eglise et tout indique, selon lui, qu'il obtiendrait de puissants appuis en Europe, chez les clercs et les laïques.

Il n'y a pas eu de pape non italien depuis le 16e siècle.

Le père Abbott est venu à Montréal prononcer une conférence au collège Loyola. Il n'est pas exagéré, a-t-il dit d'affirmer que toute déclaration du cardinal Léger trouve un écho dans toute l'Amérique, sinon dans toute l'Eglise, et qu'elle est considérée comme une déclaration majeure et importante.

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942

Journal hebdomadaire publié et imprimé par
— Les Arts Graphiques Limitée —
122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario

$3.00 par année

- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central
Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice
Mme Yvonne Lemieux

Rédacteur-en-chef
Germain C. Faucon

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Contrairement à leurs aînés, les jeunes veulent parler moins et agir davantage

Le soi-disant silence collectif des jeunes Canadiens français ne vient pas de ce que les "moins de trente ans" n'ont rien à dire. Il vient plutôt de ce que la langue atrophiée que leur ont léguée leurs aînés les paralyse; il vient aussi du fait que les gens d'âge mûr ne semblent pas être intéressés à savoir ce que les jeunes ont à dire. Bien plus, si les jeunes d'aujourd'hui parlent peu, c'est parce qu'ils ont vu leurs prédécesseurs parler et protester beaucoup, mais, sans grands résultats; les moins de trente ans, au contraire, ont décidé d'agir.

Telles sont les principales conclusions qui se dégagent du colloque que la revue "Maintenant" a organisé récemment et au cours duquel les dirigeants de quatre mouvements de jeunes ont répondu à la question: "Les moins de trente ans ont-ils quelque chose à dire?"

"Pour avoir quelque chose à dire, il faut avoir un moyen d'expression", a alors affirmé M. Alban Coutu, le président de la Fédération des Jeunes chambres de la province de Québec. "Trop souvent, a-t-il précisé, nous avons un moyen d'expression diminué, atrophié, ramené au rang d'un dialecte, et cela réduit d'autant notre désir de nous exprimer . . .

"Notre jeunesse, qui est formée en français, doit surtout gagner sa vie en anglais. Combien de jeunes ont alors renoncé à exprimer les sentiments de frustrations qui les animent? Afin de concentrer leurs efforts sur le poste à atteindre, plusieurs ont abdiqué . . .

"Une certaine réalité de la vie nous a appris, à nos dépens, que pour réussir et nous échapper du peleton, il faut le faire en anglais . . . Ma génération a vu, la rage au coeur pour certains, inconsciemment pour d'autres, le spectacle quotidien de grandes trahisons."

M. Coutu a ajouté: "Combien ardemment nous avons désiré nous abreuver à des directives venant de chefs de file, directives et chefs que nous avons attendus en vain. Notre silence collectif a quelque chose d'éloquent: parler, pour nous, c'est d'abord agir. Nous avons posé certains gestes qui semblent banals mais qui valent bien des parades et des démonstrations sans lendemain . . .

"Chercher à retrouver une personnalité que la réalité de tous les jours nous condamne à créer", c'est notre façon de dire quelque chose devant un certain mode de vie embourgeoisé ou sous le contrôle d'étrangers.

Car, qui sommes - nous, Canadiens français? Sommes - nous seulement des Américains légèrement en retard?

"Il est essentiel de prendre conscience que l'on est Canadien français. Non plus le porteur d'eau, le pion de la grande entreprise étrangère, mais le Canadien français nouvelle vague, désireux avant tout de prendre sa place dans le monde de la finance, du génie, de la science et de l'architecture . . .

"Présentement, notre génération s'interroge fébrilement sur l'avenir social, politique et économique du Canadien français. Elle sent que c'est par le travail et la compétence qu'elle pourra réussir. Elle est consciente que son premier devoir est d'utiliser des libertés qui ont souvent été piétinées et gaspillées en verbiage. Si c'est ça parler, mieux vaut se taire."

Par la suite, M. Coutu a affirmé: "Notre génération veut vivre de sa culture sans avoir à la quémander au travail, dans la rue, au restaurant, à bord des trains et des avions . . . Nous avons trop d'autres tâches urgentes à accomplir pour encore être constamment acculés à protester."

LES ETUDIANTS . . .

(Suite de la page 3)

Plan Robarts, M. Tremblay brossa un tableau de la situation de l'enseignement du français spécial dans les écoles secondaires neutres. Il démontra la complexité du problème qui présente de nombreuses difficultés; il rappela aux parents leurs responsabilités dans ce domaine.

Pour que nos institutions privées puissent fournir à nos élèves certains avantages offerts par le Plan Robarts, M. Tremblay suggère que nous travaillons: premièrement, à intégrer les 9e et 10e années de nos institutions privées au système des écoles séparées afin de jouir des subventions gouvernementales qui présentement s'élèveraient à environ $140 par élève, **deuxièmement**, à organiser dans une institution privée, un cours secondaire qui répondrait mieux aux besoins d'un plus grand nombre de nos garçons et **troisièmement**, à établir un cours commercial pour garçons et filles dans l'une ou l'autre de nos institutions.

Notre invité appuya sur le fait que les parents et les éducateurs doivent considérer tous les aspects du problème avant de pouvoir vraiment aider les élèves à bien s'orienter dans leurs études. Il demanda aux parents d'avoir autant de fermeté que de bonté et de compréhension dans ce travail d'orientation. Le conférencier craint que dans nombre de cas, les caprices des adolescents jouent une trop grande influence sur une décision qui pourtant doit tenir compte de la formation complète de l'individu.

Après avoir répondu aux questions de son auditoire, M. Tremblay fut remercié par Me Fernand Gratton qui se fit l'interprète du groupe pour remercier l'invité d'honneur de son exposé clair, précis et des plus intéressants.

(Communiqué)

L'abbé Dion se fait "sermoner"!

M. Gérald Martineau, conseiller législatif de la province de Québec, souhaite que l'abbé Gérard Dion, ne s'occupe que de l'évangélisation des âmes.

Le président de la Société des Amis de Maurice Duplessis a remis, la semaine dernière, aux courriéristes parlementaires une déclaration dans laquelle il s'en prend à une affirmation récente de l'abbé Dion. Ce dernier aurait dit que M. Duplessis était nationaliste en paroles seulement.

Après avoir énuméré les oeuvres 'nationalistes' de Duplessis, récupération des impôts, drapeau provincial, etc., M. Martineau invite l'abbé Dion à lire ce message que le cardinal Feltin, archevêque de Paris, adressait à ses prêtres:

"Aussi estimons-nous de notre devoir de rappeler à tous nos prêtres:

1—Que, dans leurs activités, ils sont, aux yeux de tous, des représentants de l'Eglise et que celle-ci veut se tenir en dehors et au-dessus de ces discussions politiques, économiques et partisanes;

2—Qu'ils doivent, en conséquence, s'abstenir d'assister à des conférences, réunions, colloques, etc., auxquels ils peuvent être conviés;

3—Que leur mission propre est essentiellement l'évangélisation des âmes confiées à leur sollicitude, selon les directives pastorales données par la hiérarchie."

RECRE-O-RAMA

Radio... Télévision... Cinéma... Comiques

VOL. III — No. 21 Germain C. Faucon, éditeur — Sudbury, Ontario le 30 mai 1963

550

CFBR - SUDBURY

JUIN

DIMANCHE

5.58	Ouverture
6.00	Roulotte & Canot
6.30	Nouvelles & sports
6.35	Roulotte & Canot
7.00	Nouvelles & Sport
7.05	Roulottes & Canot
7.30	Nouvelles & Sport
7.35	Roulotte & Canot
8.00	Nouvelles & Sport
8.05	Roulotte & Canot
8.30	Nouvelles & Sport
8.35	Roulotte & Canot
9.00	Concerto
10.00	Nouvelles
10.05	Accordéon-vedette
10.30	Folklore canadien
11.00	Nouvelles
11.05	Palmarès de la semaine
12.00	Radio Journal
12.02	Dimanche midi
12.30	L'Heure de St-François
12.45	Dimanche midi
12.55	Sport-midi
1.00	Radio Journal
1.10	Dimanche midi
1.30	Terre Nouvelle
2.00	Radio Journal
2.02	Sur Quatre Roues
3.00	Radio Journal
3.02	Sur Quatre Roues
4.00	Radio Journal
4.02	Sur quatre roues
5.00	Nouvelles & Sport
5.05	Variétés 55
6.00	Radio Journal
6.15	Intermède
6.30	Orchestre de chambre
7.30	Retour & Chansons
8.00	Nouvelles & Sport
8.05	Retour & Chansons
9.00	Nouvelles

LUNDI AU VENDREDI

5.58	Ouverture
6.00	Cavalcade matinale
6.30	Nouvelles & Sport
6.35	Cavalcade matinale
7.00	Nouvelles
7.05	Cavacade matinale
7.30	Sport-en-bref
7.32	Cavalcade matinale
7.54	Nouvelles sportives
8.00	Premier résumé
8.10	Cavalcade matinale
8.30	Sport-en-bref
8.32	Cavalcade matinale
8.55	Actualités locales
9.00	Problèmes - Solutions
9.45	Les petites annonces
10.00	Nouvelles
10.05	Qui Suis-Je
10.30	Plein soleil
10.52	Intermède
11.00	Nouvelles
11.05	Musique
[illegible]	Vie de Femmes
11.30	Les Naissances
11.35	Diner musical
11.45	A qui la chance
11.50	Diner musical
12.00	Radio journal
12.02	Diner musical
12.30	Deuxième résumé
12.40	Diner musical
12.55	Sport - Midi
1.00	Radio Journal
1.10	Détente
1.15	Carnets de l'inspecteur Tanguay
1.30	Chevaliers de la Table Ronde
2.00	Nouvelles
2.05	Chevaliers de la table ronde
2.12	Petites annonces
2.30	Jeunesse dorée
2.45	Les Visages de l'Amour
3.00	Nouvelles
3.03	Partage du Jour
3.30	Femina
3.45	Psychologie de la vie quotidienne
4.00	Nouvelles
4.05	Radio Sacré-Coeur
4.20	Succès & Nouveautés
5.00	Nouvelles
5.05	Succès & Nouveautés
5.30	Sport ce soir
5.35	Succès & Nouveautés
6.00	Radio Journal
6.15	Succès & Nouveautés
6.30	Chapelet en Famille
6.45	Succès et Nouveautés
7.00	Nouvelles
7.05	Au soleil couchant
7.30	L'Ensemble du Jazz
8.00	Nouvelles
8.05	Radio Concert
9.00	Nouvelles
9.05	Radio Concert

SAMEDI

5.60	Ouverture
6.00	Cavalcade matinale
6.30	Nouvelles & Sport
6.35	Cavalcade matinale
7.00	Nouvelles
7.05	Cavalcade matinale
7.30	Sport en bref
7.32	Cavacade matinale
8.00	Premier résumé
8.10	Sport Matin
8.15	Cavalcade matinale
8.55	Actualités locales
9.00	Radio Journal
9.02	En revenant de l'école
9.30	Deux orchestres
10.00	Nouvelles
10.05	Pot Pourri
11.00	Nouvelles
11.05	Pot Pourri
12.00	Nouvelles en bref
12.02	Musique en dinant
12.30	Deuxième résumé
12.40	Musique en dinant
12.55	Sport Midi
1.00	Radio Journal
1.10	Intermède
1.15	Vers demain
1.30	Chevaliers de la table ronde
2.00	Nouvelles
2.05	Chevaliers de la table ronde
2.30	A votre santé
2.40	Le Clavier à l'honneur
3.00	Nouvelles
3.05	Chansons de France
4.00	Nouvelles
4.05	Succès à l'orchestre
4.15	Radio Sacré-Coeur
4.30	Palmarès les étudiants
5.00	Nouvelles
5.05	Chansons populaires
5.30	Sport ce soir
5.35	Chansons populaires
6.00	Radio Journal réseau
6.15	Chansons populaires
6.30	Chapelet en famille
6.45	Chansons populaires
7.00	Nouvelles
7.02	Chansons populaires
7.30	Concert canadien
8.00	Nouvelles
8.05	Radio concert
9.00	Nouvelles
9.05	Radio concert

CKSO-TV

5—Sudbury
3—Elliot Lake

DIMANCHE

1.45	Test Pattern
11.00	Church Service
12.00	Youth & Music
12.30	Comment & Conviction
1.00	TBA
1.30	Country Calendar
2.00	Movie
4.00	20 - 20
4.27	News
4.30	20th Century
5.00	The Valiant Years
5.30	Route 66
6.30	Week In Review, Sports, News
7.00	Hazel
7.30	Flashback
8.00	Ed Sullivan
9.00	Bonanza
10.00	Closeup
10.30	Back of the Sun
11.00	CBC-TV News
11.15	Weather, News, Sports
11.35	TV THEATRE
1.00	Shiftworkers' News

LUNDI

10.30	Test Pattern
10.58	Thought for the Day
11.00	Romper Room
12.30	Here's Looking at You
1.00	PM Panorama
2.00	Muffin & His Friends
2.30	Sing Ring Around
2.45	Friendly Giant
3.00	The Loretta Young Show
3.30	Take Thirty
4.00	Scarlett Hill
4.30	Rocky & his friends
5.00	Razzle Dazzle
5.30	Hawaiian Eye
6.30	Weather - Sports - News
7.00	Candid Camera
7.30	Don Messer
8.00	Danny Thomas
8.30	Garry Moore Show
9.30	Eric Sykes "The Cheque Book"
10.00	Walter Lippman
11.00	CBC TV News
11.15	Weather, News, Night Sports
11.40	TV THEATRE
1.00	Shiftworkers' News

MARDI

10.30	Test Pattern
10.58	Thought for the Day
11.00	Romper Room
12.30	Here's Look at You
1.00	PM Panorama
2.00	Muffin & His Friends
2.30	Tales Out Of School
3.00	Loretta Young Show
3.30	Take Thirty
4.00	Scarlett Hill
4.30	TBA
5.00	Razzle Dazzle
5.30	Maverick
6.30	Weather, Sports
6.50	World TV News
7.00	Father Knows Best
7.30	Biography
8.00	Car 54
8.30	Perry Mason
9.30	Front Page Challenge
10.00	The Other Man
10.30	Hennessy
11.00	CBC News
11.15	Weather, News, Sports
11.40	TV THEATRE
1.00	Shiftworkers' News

MERCREDI

10.30	Test Pattern
10.58	Thought for the Day
11.00	Romper Room
12.30	Here's Look at You
1.00	PM Panorama
2.00	Muffin & His Friends
2.30	Sing Ring Around
2.45	Friendly Giant
3.00	The Loretta Young Show
3.30	Take Thirty
4.00	Scarlett Hill
4.30	TBA
5.00	Razzle Dazzle
5.30	Huckleberry Hound
6.00	Ont. Prov. Affairs
6.15	Jim Coleman Show
6.30	Weather, Sports, News
7.00	77 Sunset Strip
8.00	My Three Sons
8.30	Parade
9.00	Ben Casey
10.00	Newsmagazine
10.30	Explorations
11.00	CBC TV News
11.15	Weathere, News, Sportsbeat
11.40	TV THEATRE
1.00	Shiftworkers' News

JEUDI

10.30	Test Pattern
10.58	Thought for the Day
11.00	Romper Room
12.30	Here's Look at You
1.00	PM Panorama
2.00	Muffin & His Friends
2.30	Trans-Canada Journey
3.00	Loretta Young Show
3.30	Take Thirty
4.00	Scarlett Hill
4.30	TBA
5.00	Razzle Dazzle
5.30	Yogi Bear
6.00	Take a Chance
6.30	Weather
6.35	Sports
6.50	World TV News
7.00	Leave It To Beaver
7.30	Occupation Please
8.00	The Defenders
9.00	Playdate
10.00	The Untouchables
11.00	CBC News
11.15	Weather, News, Sports
11.40	TV THEATRE
1.00	Shiftworkers' News

VENDREDI

10.30	Test Pattern
10.58	Thought for the Day
11.00	Romper Room
12.30	Here's Look at You
1.00	PM Panorama
2.00	Muffin and His Friends
2.30	Sing Ring Around
2.45	Friendly Giant
3.00	The Loretta Young Show
3.30	Take Thirty
4.00	Scarlett Hill
4.30	Comment & Conviction
5.00	Razzle Dazzle
5.30	Surfside 6
6.35	Sports
7.00	Dr Kildare
8.00	Country Hoedown
8.30	True
9.00	Tommy Ambrose
9.30	Empire
10.30	To Tell The Truth
11.00	CBC News
11.15	Weather, News, Sports
11.40	TV THEATRE
1.00	Shiftworkers' News

SAMEDI

1.30	Test Pattern
2.00	SPORT: Baseball Game— Los Angeles & Chicago
4.00	BOWLING
5.00	Kingfisher Cove
5.30	Bugs Bunny
6.00	Berean Baptist Church
6.15	TBA
6.30	Ballads & Bards
6.50	World TV News
7.00	Beverley Hillbillies
7.30	The Lucy Show
8.00	Naked City
9.00	Wee Gordie: Bill Travers
10.15	Juliette
10.45	Let's Talk About It
11.00	CBC-TV News
11.10	Weather, News, Sportsbeat
11.35	TV THEATRE
1.00	Shiftworkers' News

CBFST-TV

7—Sturgeon Falls
12—Témiskaming
13—Sudbury

SAMEDI

1.30	Musique
1.55	Téléjournal
2.00	20 ans express
2.30	Univers des sports
5.00	Champion
5.30	Pointe de l'exploration
6.00	Le Roman de la science
6.30	Les uns les autres
7.00	Comment dites-vous?
7.15	Paris Musique
7.30	Caméra '63
8.00	Reportage
8.30	Billet de faveur
10.00	Les Couche-tard
10.30	Téléjournal
10.45	Commentaire
10.53	Nouvelles du sport
11.00	Cinéma

DIMANCHE

10.30	Musique
11.00	Le Jour du Seigneur
12.00	Tribune libre
12.30	A Vous, Paris!
1.30	Les Travaux et les Jours
2.00	Le Misanthrope
4.00	F — MA
4.30	Orientation
5.00	L'Enfant de la Quadisha
5.30	L'Heure des quilles
6.30	Dictionnaire-magazine
7.00	Robin des Bois
7.30	Papa a raison
8.00	En habit du dimanche
9.00	J-Day—6 juin 1944
10.00	Téléjournal
10.15	Commentaire
10.23	Nouvelles du sport
10.30	Actualités politiques
11.00	Sport-éclair
11.30	Conférence

LUNDI

1.00	Musique
1.55	Téléjournal
2.00	Long métrage
3.30	Long métrage
5.00	M. Pipo
5.30	La P'tite Semaine
6.00	Edition métropolitaine
6.08	Nouvelles sportives
6.15	Aujourd'hui
7.00	Téléjournal
7.15	Politique provinciale
7.30	Mes trois fils
8.30	Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30	La Poule aux oeufs d'or
9.00	Dans tous les cantons
9.30	Histoire vécue
10.00	Téléjournal
10.15	Commentaire
10.23	Nouvelles sportives
10.30	Temps présent
11.00	Les Diamond Gloves
12.00	Ciné-policier

MARDI

1.00	Musique
1.55	Téléjournal
2.00	Long métrage
5.00	Premier prix
5.30	La P'tite Semaine
6.00	Edition métropolitaine
6.08	Nouvelles sportives
6.15	Aujourd'hui
7.15	Téléjournal
7.30	Poucet, l'espiègle
8.00	Joie de vivre
8.30	Edition spéciale
9.00	Détective international
9.30	Insolences d'une caméra
10.00	Téléjournal
10.15	Commentaire
10.23	Nouvelles sportives
10.30	Conférence de presse
11.00	Sherlock Holmes
12.00	Des Pays et des hommes

MERCREDI

1.00	Musique
1.55	Téléjournal
2.00	Long métrage
3.30	Long métrage
5.00	L'Epée de Florence
5.30	La P'tite Semaine
6.00	Edition métropolitaine
6.08	Nouvelles sportives
6.15	Aujourd'hui
7.15	Téléjournal
7.30	Adèle
8.00	Le Pain du jour
8.30	Dans les rues de Québec
9.00	Arrêtez-les
9.30	Copain, copain
10.00	Téléjournal
10.15	Commentare
10.23	Nouvelles sportives
10.30	Présence de l'art
11.00	Cinéma

JEUDI

1.00	Musique
1.55	Téléjournal
2.00	Long métrage
3.30	Long métrage
5.00	Roquet, belles oreilles
5.30	Pépinot
6.00	Edition métropolitaine
6.09	Nouvelles sportives
6.15	Aujourd'hui
7.15	Téléjournal
7.30	La Famille Stone
8.00	Filles d'Eve
8.30	Zéro de conduite
9.00	Le Petit monde du père Gédéon
10.00	Téléjournal
10.15	Commentaire
10.23	Nouvelles sportives
10.30	Votre courrier
11.00	Cinéma

VENDREDI

1.00	Musique
1.55	Téléjournal
2.00	Long métrage
3.30	Long métrage
5.00	Ivanhoé
5.30	La P'tite Semaine
6.00	Edition métropolitaine
6.08	Nouvelles sportives
6.15	Aujourd'hui
7.15	Téléjournal
7.30	Petite peste
8.00	La Balsamine
8.30	Cinéma international
10.00	Téléjournal
10.15	Commentaire
10.23	Nouvelles sportives
10.30	Premier plan
11.00	Cinéma

CFCH-TV

10—North Bay

DIMANCHE

1.15	Sign On & Easy Listening
1.30	Country Calendar
2.00	Time of your Life
3.00	Speaking French
3.30	Heritage
4.00	20-20
4.27	CBC News
4.30	Twentieth Century
5.00	Valiant Years
5.30	Nature of Things
6.00	77 Sunset Strip
7.00	Hazel
7.30	Flashback
8.00	Ed Sullivan
9.00	Bonanza
10.00	Close-Up
10.30	Quest
11.00	CBC News
11.10	Late Weather
11.15	CFCH-TV News
11.20	Sportsview
11.25	"Forbidden Planet" and "Creature with the Atom Brain"
11.55	News
	SIGN OFF

LUNDI

12.00	Sign On & Easy Listening
12.30	Cartoon Express
12.30	CFCH-TV News
12.40	Sign On Weather
12.45	Sportsview
12.55	Farm Fare
1.00	Meri Craven
2.00	Chez Hélène
2.15	Nursery School
2.30	Sing Ring Around
2.45	Friendly Giant
3.00	Loretta Young
3.30	Take Thirty
4.00	Scarlett Hill
4.30	Ramar
5.00	Razzle Dazzle
5.30	Living World
6.00	Cannonball
6.15	Focal Point
6.25	Focus
6.30	Sportsview
6.40	Weather
6.45	CFCH-TV News
7.00	Beachcomber
7.30	Secret Hunger
8.00	Danny Thomas
9.30	Festival
11.00	CBC News
11.15	Late Weather
11.20	CFCH-TV News
11.25	Sportsview
11.30	Late Show
	SIGN OFF

MARDI

12.00	Sign On & Easy Listening
12.30	Cartoon Express
12.30	CFCH-TV News
12.40	Sign On Weather
12.45	Sportsview
12.55	Farm Fare
1.00	Meditations
1.05	Meri Craven Show
2.00	Chez Hélène
2.15	Nursery School
2.30	National School Telecast
3.00	Loretta Young
3.30	Take Thirty
4.00	Scarlett Hill
4.30	Fignewton Frog
5.00	Razzle Dazzle
5.30	Mike Mercury
6.00	Point of View
6.30	Sportsview
6.40	Weather
6.45	CFCH-TV News
7.00	Father Knows Best
7.30	Flintstones
8.00	Car 54
8.30	Perry Mason
9.30	Front Page Challenge
10.00	The Other Man
10.30	Ripcord
11.00	CBC News
11.15	Late Weather
11.20	CFCH-TV News
11.25	Sportsview
11.30	"Woman of Distinction"
	SIGN OFF

MERCREDI

12.00	Sign On & Easy Listening
12.30	Cartoon Express
12.30	CFCH-TV News
12.40	Sign On Weather
12.45	Sportsview
12.55	Farm Fare
1.00	Meditations
1.05	Meri Craven Show
2.00	Opening of NATO
2.30	Sing Ring Around
2.45	Friendly Giant
3.30	Take Thirty
4.00	Scarlett Hill
4.30	Monte Cristo
5.00	Razzle Dazzle
5.30	Huck Hound
6.00	Prov. Affairs
6.15	Focal Point
6.20	News in uniform
6.25	Focus
6.30	Sportsview
6.40	Weather
6.45	CFCH-TV News
7.00	Tell the Truth
7.30	Story of
8.00	My Three Sons
8.30	Parade
9.00	Ben Casey
10.00	News Magazine
10.30	Man In A Landscape
11.00	CBC News
11.15	Late Weather
11.20	CFCH-TV News
11.25	Sportsview
11.30	"Thrill of a Romance"
	SIGN OFF

JEUDI

12.00	Sign On & Easy Listening
12.30	Cartoon Express
12.30	CFCH-TV News
12.40	Sign On Weather
12.45	Sportsview
12.55	Farm Fare
1.00	Meditations
1.05	Merl Craven Show
2.00	Chez Hélène
2.15	Nursery School
2.30	Canadian History
3.00	Loretta Young
3.30	Take Thirty
4.00	Scarlett Hill
4.30	Hawkeye
5.00	Razzle Dazzle
5.30	Yogi Bear
6.00	Sounding Board
6.20	North Wrestling
6.25	Focus
6.30	Sportsview
6.40	Weather
6.45	CFCH-TV News
7.00	Have Gun Will Travel
7.30	Vic Virgil
8.00	The Defenders
9.00	Playdate
10.00	Dr. Kildare
11.00	CBC News
11.15	Late Weather
11.20	CFCH-TV News
11.25	Sportsview
11.30	"Larry Fay Story"
	SIGN OFF

VENDREDI

12.00	Sign On & Easy Listening
12.20	Cartoon Express
12.30	CFCH-TV News
12.40	Sign On Weather
12.45	Sportsview
12.55	Farm Fare
1.00	Meditations
1.05	Merl Craven Show
2.00	Chez Hélène
2.15	Nursery School
2.30	Sing Ring Around
2.45	Friendly Giant
3.00	Loretta Young
3.30	Take Thirty
4.00	Scarlett Hill
4.30	Fury
5.00	Razzle Dazzle
5.30	Webb of Life
6.00	News Conference
6.15	Focal Point
6.25	Focus
6.30	Sportsview
6.40	Weather
6.45	CFCH-TV News
7.00	Lucille Ball
7.30	Bottle Caps
8.00	Country Hoedown
8.30	True
9.00	Tommy Ambrose
9.30	Empire
10.30	Hennessey
11.00	CBC News
11.15	Late Weather
11.20	CFCH-TV News
11.25	Sportsview
11.30	"Goodbye Mr. Chips" Night Watch News
	SIGN OFF

SAMEDI

1.30	Sign & Easy Listening
1.45	Davey & Goliath
2.00	BASEBALL
3.00	BOWLING Championships
4.00	Bowling
5.00	Kingfisher Cove
5.30	Bugs Bunny
6.00	Silver Lining
6.30	News from London
6.40	Focus
6.45	Summary
7.00	Bev. Hillbillies
7.30	Pioneers
8.00	Sat. Nite Jamboree
8.30	Biography
9.00	Great Movies "Silk Stockings"
10.30	Juliette
11.00	CBC News
11.10	Late Weather
11.15	CFCH-TV News
11.20	Sportsview
11.25	"Lone Star"
	SIGN OFF

Selon Kent Douglas . . .

Geoffrion irait aux Leafs de Toronto?

Le défensif Kent Douglas des Maple Leafs de Toronto prédit que l'ailier droite Bernard Geoffrion des Canadiens de Montréal fera partie de l'équipe des Leafs la saison prochaine.

Douglas a affirmé au cours d'une interview que Geoffrion sera l'enjeu d'une transaction et qu'il semble qu'il passera aux Maple Leafs.

Il a précisé que les Canadiens manifestent de l'intérêt pour plusieurs joueurs des Leafs, mais il s'est refusé à dire qui, à son avis, sera envoyé à Montréal en échange de Geoffrion.

Douglas est devenu cette saison le premier joueur de défense de la L.N.H. à mériter le trophée Calder, décerné à la meilleure recrue de la ligue.

Il était invité d'honneur à un banquet à Stellarton, N.-E., où il a pris la parole devant un groupe de joueurs des mineures.

Les longs métrages de la semaine à la télévision française

Samedi 1er juin

8h. 30

BILLET DE FAVEUR: **Le Saint mène la danse.** Comédie policière. Un milliardaire américain, dont le témoignage a permis l'arrestation d'un gangster, se sent menacé par les amis du bandit. Il fait alors appel à un détective nommé "Le Saint" pour le protéger.

11h. 00

CINEMA: **les Misérables** — (Suite). Ce long métrage, réalisé d'après l'oeuvre de Victor Hugo, met en vedette Jean Gabin, Bernard Blier, Giani Esposito et Danièle Delorme.

Lundi 3 juin

2h. 00

SUEZ. Evocation fantaisiste de la carrière de Ferdinand de Lesseps, auteur et réalisateur du projet du canal de Suez.

3h. 30

SANS FAMILLE. Mélodrame. Dans un petit village français, un mystérieux Anglais a confié à un couple la garde d'un nouveau-né. Les années ont passé et les époux, poussés par la misère, se débarrassent du petit garçon en le louant à un comédien ambulant.

Mardi 4 juin

2h. 00

L'HOMME AMPHIBIE. Film russe. Un professeur réussit à transplanter des branchies de requins sur l'organe pulmonaire de son fils, ce qui rend celui-ci amphibie. Le savant docteur espère un jour créer une république sous-marine avec des êtres humains.

3h. 30

ALLEZ COUCHER AILLEURS. —Comédie. Aventures d'un officier français qui a épousé une femme de l'armée américaine. Le jour des noces, l'armée américaine décide de rapatrier l'épouse . . . sans le mari.

Mercredi 5 juin

2h. 00

BATAILLON 999. Film de guerre. Histoire d'un des bataillons disciplinaires en Allemagne durant la dernière guerre. Cette unité sert à briser la personnalité d'indisciplinés et à leur donner une chance de sauver leur honneur.

3h. 30

LA ROUTE DU CAIRE. Film policier. La police britannique aux prises avec des trafiquants de drogue, le long du canal de Suez.

11h. 00

CINEMA: **l'Ile des passions.** Drame sentimental. Pour échapper à l'emprise d'un domestique qui lui fait horreur, une jeune et riche veuve s'enfuit dans une île de pêcheurs. Elle devient alors la maîtresse de l'un d'eux et fait le désespoir de la fiancée de cet homme. Mais le domestique surgit au bout de quelque temps.

Jeudi 6 juin

2h. 00

CASINO DE PARIS. Comédie musicale. Un auteur célèbre veut faire la conquête de la jeune étoile du Casino de Paris pour lui confier le rôle principal dans sa prochaine pièce.

3h. 30

AGENCE MATRIMONIALE: Etude de moeurs. Un célibataire qui a hérité d'une agence matrimoniale constate de combien de naïfs et de désespérés ses bureaux sont le refuge et aussi comment la plupart des clients y sont exploités. Au lieu de faire le commerce des solitaires, il prend sa tâche à coeur et réussit à régler quelques cas, y compris le sien.

11h. 00

CINEMA: **le Maître de la prairie.** Film d'aventures. En 1880, une jeune fille de Saint - Louis rejoint dans l'ouest du pays un colonel, son fiancé. Celui-ci est un homme dur qui s'oppose par tous les moyens à l'installation de colons sur les terres qu'il contrôle.

Vendredi 7 juin

2h. 00

A PIED, A CHEVAL ET EN SPOUTNICK. Comédie. A la suite d'un accident, un homme est devenu amnésique. Alors qu'il est en repos à la campagne, la cabine d'un spoutnick atterrit près de chez lui et il en sort un chien que l'amnésique croit être le sien. Mais la bête appartient aux Russes qui veulent l'examiner après son voyage dans l'espace.

3h. 30

INCOGNITO. Comédie policière. Lenny Caution est nommé vice-consul des Etats-Unis à Nice, sous un nom d'emprunt. Le but réel de sa mission est de démasquer une bande internationale qui menace d'inonder l'Europe de faux dollars américains.

8h. 30

CINEMA INTERNATIONAL: **Inexplorable enquête.** Le rédacteur en chef d'un journal cherche constamment à augmenter le tirage en publiant des nouvelles à sensation. Un jour, il tue sa femme et maquille le meurtre en accident. Cependant, son principal collaborateur conclut, lui, à un crime et le rédacteur en chef est alors contraint de jouer le jeu et son journal mène l'enquête à grand renfort de titres sensationnels.

11h. 00

CINEMA: **Madame Curie.** Biographie romancée. Récit de la carière scientifique de Marie et Pierre Curie qui, dans un laboratoire de fortune et avec une admirable patience, découvrirent le radium.

Un nouveau duo d'animateurs fera bientôt les délices des téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada. La pétillante DOMINIQUE MICHEL et le populaire ROBERT DEMONTIGNY sont en effet les hôtes d'une nouvelle émission hebdomadaire, *Copain, copain*, à l'affiche tous les mercredis à 9 h. 30. Il s'agit d'une demi-heure de variétés et de détente qui suggère la fraîcheur et la jeunesse par la chanson, la danse et le rire. Le choix des invités causera d'agréables surprises aux téléspectateurs.

Votre artiste préféré à CBFST-TV (1)

Denise Provost

fera-t-elle éclater "LA BALSAMINE"

Née à Montréal, Denise Provost a joué, avec les Compagnons de Saint-Laurent, anonymement d'abord, puis sous son nom de jeune fille, Denise Vachon, jusqu'à son mariage à Guy Provost en décembre 1948. De ce mariage sont nés deux enfants: Pierre, 10 ans et Sylvie, 4 ans.

A l'instar de plusieurs autres comédiennes, Denise Provost est accaparée par la télévision. Elle a joué notamment dans **Cap-aux-Sorciers, Beau temps, mauvais temps, Fille d'Eve** et elle a été de la distribution de plusieurs **Théâtres du dimanche** et **Téléthéâtres.**

Le 5 octobre, à 8 heures, au réseau français de Radio-Canada, Denise Provost créera le rôle de Jacqueline Villeneuve dans **la Balsamine**, téléroman de Jean Filiatrault. Voici ce qu'elle pense de cette Jacqueline Villeneuve: "Il s'agit d'une femme imprévisible aux réactions inattendues. Pour l'instant, on voit qu'elle est sensible et se raidit contre la sévérité et l'injustice de son père qui lui préférait sa soeur Monique."

A titre de projet immédiat, Denise Provost caresse celui de jouer au Rideau vert dans **la Machine à écrire**, à compter du 15 novembre, et dans **l'Aigle à deux têtes**, à compter du 15 janvier. Elle croit que la vie vaut la peine d'être vécue puisqu'elle lui donne le temps de réfléchir sur l'avenir qui est beaucoup plus inquiétant que le présent. Elle a deux ambitions: d'abord, réussir sa vie de femme et ensuite à jouer dans des rôles qui tiendront compte de son évolution au point de vue âge et à tous les points de vue.

Gabriel LANGLAIS

Moco par BARLEY

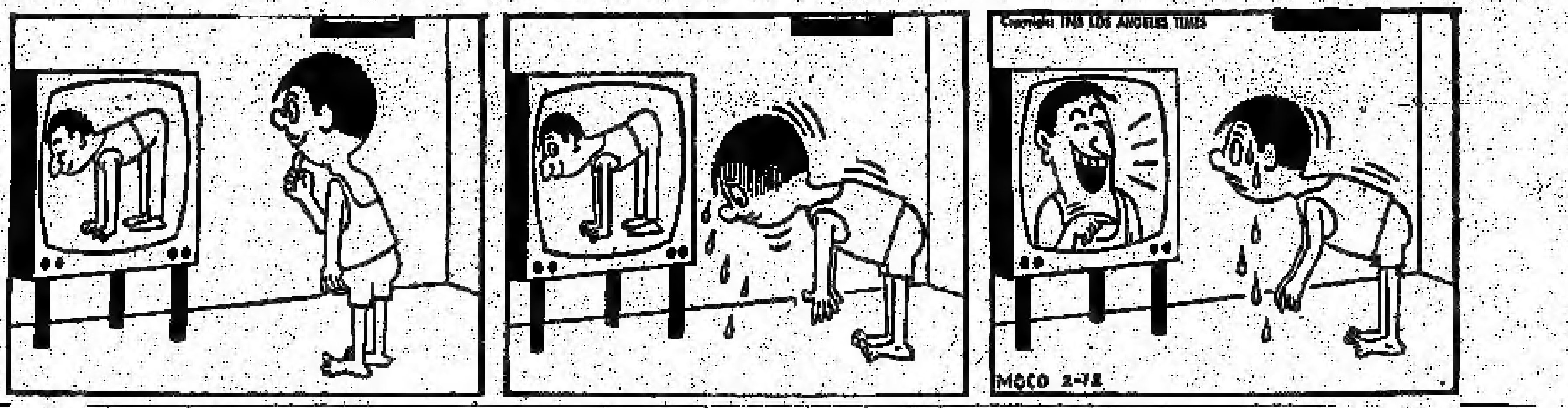

P'tit Pedro par DE LA TORRE

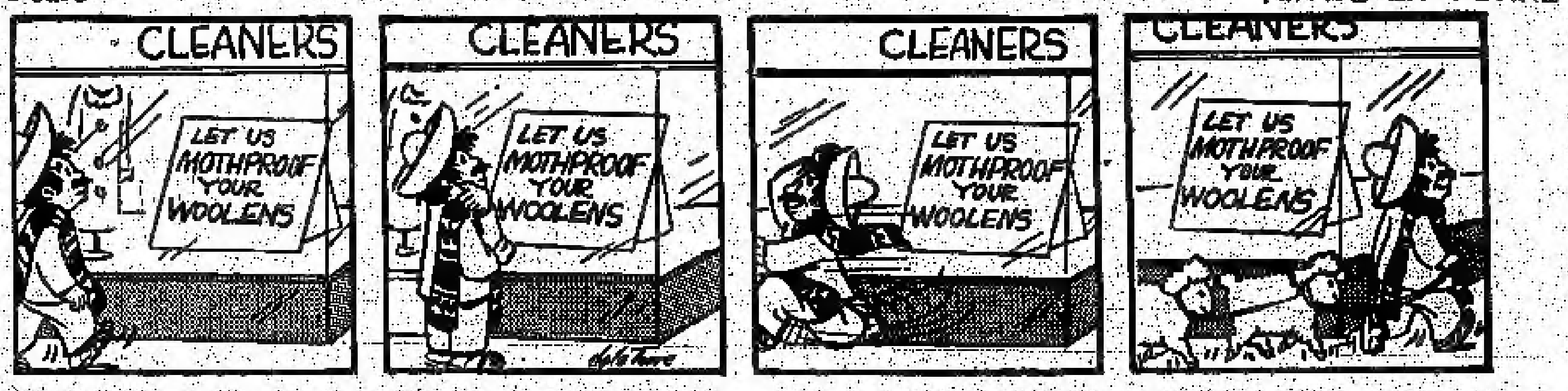

Jos Pétrin par ROQUEMBERT

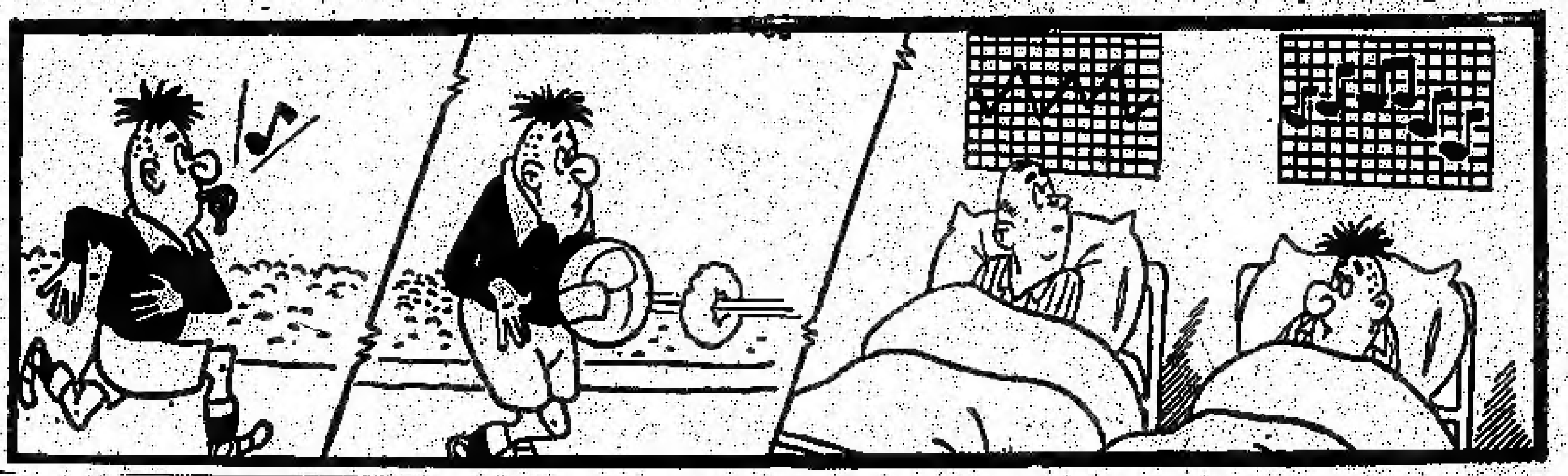

Napoléon par McBRIDE

LA RUBRIQUE INTERNATIONALE

CONFERENCE INTERNATIONALE DES PECHERIES

par Derek Payton-Smith

L'Angleterre a invité les pays en bordure de l'Atlantique Nord-Est à tenir une conférence des pêcheries dans quelques mois.

Cette initiative est opportune et d'ordre pratique. En effet, le conflit des intérêts et l'enchevêtrement des questions internationales de pêche et des rivalités économiques aiguës ainsi que des prétentions à la souveraineté nationale, présente un mélange de problèmes économiques, politiques, administratifs et juridiques d'une combustibilité exceptionnelle. Des nations calmes et paisibles par tradition se sont trouvées à couteaux tirés à cause de ces questions.

Il est entendu que Londres désire une conférence au niveau ministériel. Elle aurait ainsi l'autorité voulue pour s'attaquer de façon décisive aux diverses questions en jeu, dont certaines ont défié toute solution à deux conférences mondiales tenues sous les auspices des Nations Unies.

Quand il a rendu ses intentions publiques, le gouvernement anglais a mis à part deux problèmes que cette conférence pourrait chercher à résoudre: le commerce du poisson et l'accès aux pêcheries.

Le premier intéresse d'abord les pays de la zone en cause, tout en étant d'une nature avec laquelle sont tristement familiers les pays de production primaire d'autres parties du monde.

Gains étrangers provenant du poisson

En bref, un groupe de pays de la région de l'Atlantique Nord-Est (le Danemark, la Norvège, ~~l'Islande, le~~ Groenland et les îles Féroé), doivent compter largement pour leurs gains de devises étrangères sur leurs exportations d'une denrée alimentaire, c'est-à-dire le poisson, qu'ils vendent pour la plus grande partie à leurs voisins européens plus populeux, surtout à l'Angleterre et à l'Allemagne occidentale.

A l'heure actuelle, ces pays pratiquent une politique très libérale en matière d'importation de poisson bien qu'ils possèdent eux-mêmes une forte industrie de la pêche. En outre, l'Angleterre admet de plus en plus les importations de poisson préparé à cause des dégrèvements douaniers réalisés entre les membres de l'Association européenne de libre-échange à laquelle la Norvège et le Danemark appartiennent autant que l'Angleterre. Néanmoins, presque tous les pays pêcheurs se trouvent maintenant dans une situation que reconnaîtront les exportateurs de denrées agricoles, de zones aussi bien tempérées que tropicales, c'est-à-dire la hausse des prix de revient accompagnée de recettes insuffisantes. Il y va naturellement de l'intérêt des pays exportateurs de poisson qu'il s'offre de plus vastes occasions au sein de la Communauté économique européenne. A cet égard, cependant, sauf en Allemagne occidentale, ils se butent à une masse de dispositifs de protection d'un genre ou d'un autre ainsi qu'à la perspective d'un tarif extérieur commun qui frappe les importations de poissons frais, lequel doit s'appliquer aussi à l'Allemagne, il va sans dire.

Le second de ces problèmes, c'est-à-dire l'accès aux pêcheries, revêt un intérêt d'ordre mondial, même s'il se présente maintenant avec une accuité particulière dans la zone de l'Atlantique Nord-Est à cause de la dure pression de la concurrence qui accroît chez les pêcheurs de tous les pays l'iritation contre l'activité des pêcheurs étrangers dans leurs eaux côtières.

Par tradition, la plupart des pays ont conservé à leurs nationaux des droits exclusifs de pêche sur une étendue de trois milles de mer autour de leurs côtes. (La Norvège bénéficie depuis longtemps de l'acceptation générale de la limite de quatre milles pour des motifs d'ordre historique). Mais, depuis la seconde Guerre mondiale en particulier, on demande, avec une insistance de plus en plus grande, une limite plus étendue et certains pays ont, de façon unilatérale, étendu la limite de leurs pêcheries nationales jusqu'à douze milles (et certains pays non atlantiques, bien au delà).

L'Angleterre s'est opposée à cette tendance, parce que son attachement historique à la liberté des mers lui fait voir avec jalousie tout empiètement sur le droit de tous les peuples à participer à l'exploitation d'un élément commun à toute l'humanité; et aussi, comme on le comprend facilement, à cause de ses effets défavorables sur ses propres pêcheurs en eaux lointaines, menacés de l'exclusion de grands secteurs de leurs principales pêcheries.

Première conférence du droit maritime

La première conférence internationale du droit maritime, en 1958, a étudié le conflit relatif à l'exercice de droits de pêche exclusifs. Ce problème s'aggravait de ce qu'il se trouvait lié, pour des motifs d'ordre politique, à la question de l'exercice par les divers pays de la souveraineté territoriale sur leurs eaux côtières, parce que la compétence en matière de pêche est tenue pour un aspect de leurs droits souverains. Le mérite de la distinction établie entre ces deux aspects et de la possibilité de progrès ainsi offerte, revient à la délégation du Canada à la conférence de 1958, qui a proposé l'établissement de deux zones ,soit une zone intérieure de "limites territoriales" et une zone extérieure sur laquelle ne s'exercerait que la compétence exclusive en matière de pêche.

Cette étude a été reprise à la seconde conférence du droit maritime, tenue en 1960, qui a examiné la proposition dite de "six plus six", c'est-à-dire une bande de six milles d'eau territoriales et une bande de six milles de zone de pêche exclusive en dehors de la première. Cette proposition n'a pas été adoptée, cependant, parce que le scrutin n'a pas donné la majorité nécessaire des deux tiers.

Depuis, l'Islande, la Norvège et les îles Féroé (ces dernières, par une décision unilatérale qu'elles ne faisaient connaître que le mois dernier) ont adopté une limite de pêche de douze milles. Même en Angleterre, il se manifeste un mécontentement croissant au sujet de la limite de trois milles. Les pêcheurs côtiers d'Angleterre se plaignent des dégâts que causent à leurs agrès les chalutiers étrangers et, avec ou sans fondement, de l'épuisement des bancs de poisson.

Le gouvernement anglais a évidemment conclu que l'Angleterre aurait raison de ne plus nier à ses pêcheurs quelque extension de leurs droits exclusifs dans leurs propres eaux côtières et, pour recouvrer sa liberté d'action a donné avis de son intention de mettre fin l'an prochain à sa participation à certains accords conclus au dix-neuvième siècle en matière de pêche avec les pays voisins.

Mais le fait à relever, c'est qu'il n'est pas question à cet égard d'une décision unilatérale, prise sans consultation des autres parties intéressées. Le gouvernement anglais cherche un règlement équitable de ce problème et même de tous les problèmes d'ordre international en matière de pêche. L'extension des limites des pêcheries anglaises viendrait en conflit avec l'intérêt des pêcheurs des pays du Marché commun qui se livrent à une grande activité dans les eaux anglaises.

L'Angletere désire donc se consulter d'abord avec ses pays. De fait, jusqu'à tout dernièrement, on espérait à Londres que les questions aussi bien des marchés que de l'accès aux pêcheries dans la zone de l'Atlantique Nord-Est se régleraient par suite du résultat heureux des négociations ayant en vue l'entrée de l'Angleterre au Marché commun.

L'écroulement de cet espoir a conduit à la proposition actuelle tendant à la tenue d'une conférence particulière.

Quelle chance de succès a-t-on? Meilleures, peut-on dire, que lors de la conférence du droit maritime tenue en 1960, qui a examiné la question de la limite des pêcheries en l'isolant des autres questions relatives à la pêche avec lesquelles, comme on s'en est aperçu, elle se trouve intimement liée, du moins dans la zone de l'Atlantique Nord-Est. Un règlement satisfaisant contribuerait certes pour beaucoup à la mise en valeur bien ordonnée des pêcheries de l'Atlantique Nord-Est. Il pourrait aussi, quand ce ne serait que par suite de l'exemple, rapprocher la conclusion d'un accord mondial au sujet de cette question irritante des limites des pêcheries.

Tous les pays en bordure de la mer devraient donc suivre cette conférence et son résultat avec une grande attention.

Le 8 avril et les armes 'A'

TORONTO — Le juge J. T. Thorson, président de la Cour de l'échiquier du Canada, a déclaré que l'élection fédérale du 8 avril n'a pas donné au nouveau gouvernement fédéral un mandat précis lui permettant d'acquérir des armes nucléaires.

Le juge Thorson a fait cette déclaration lors d'une rencontre du Mouvement canadien pour le désarmement nucléaire. Il a dit qu'il parlait seulement en tant que président de ce mouvement.

La question de savoir si le Canada devrait obtenir des armes nucléaires pour son système de défense n'a pas été résolue par la dernière élection, a-t-il dit. Il a ajouté que lui-même et des milliers d'autres Canadiens sont opposés à l'acquisition d'armes nucléaires et qu'il a senti de son devoir de faire cette déclaration publiquement "sans tenir compte du fait qu'il détient une fonction dans le système judiciaire.

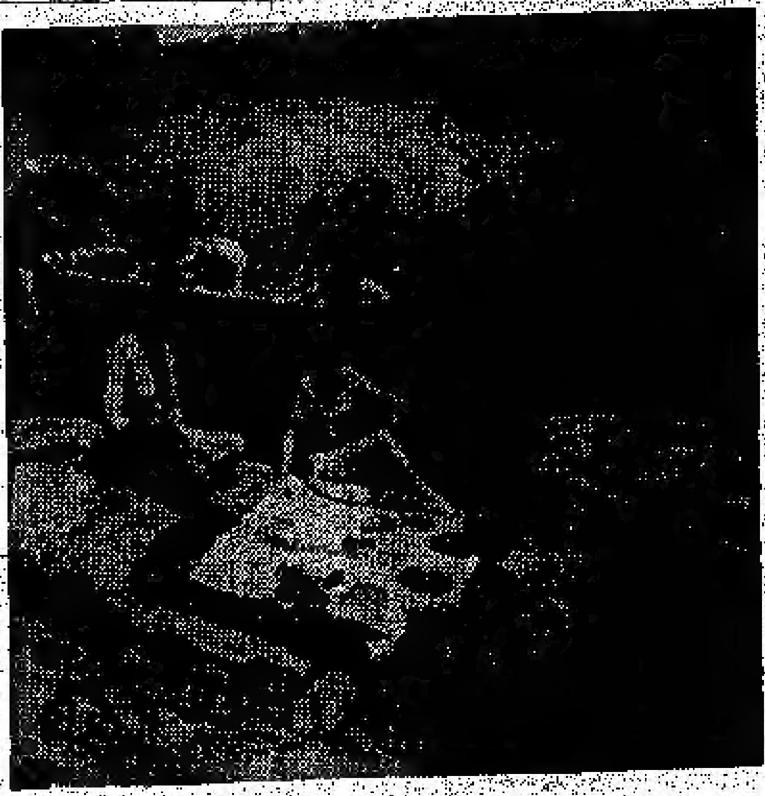

C'EST toujours AGRÉABLE EN ONTARIO

Un pique-nique au bord d'un lac, sous les cieux ensoleillés de l'Ontario, fait la joie de tous. Ses lacs limpides et ses belles plages sont innombrables. L'Ontario offre des activités nombreuses et des excursions merveilleuses. Flânez dans les boutiques d'antiquités et de souvenirs et les magasins remplis d'aubaines. Visitez les vieux forts et monuments qui rappellent les événements importants de l'histoire pittoresque de l'Ontario.

GRATIS! BROCHURE EN COULEUR DE 40 PAGES, CARTE ROUTIÈRE, ETC. ENVOYÉES SUR DEMANDE

ONTARIO-TRAVEL DÉPARTEMENT
PARLIAMENT BUILDINGS, TORONTO 2, ONTARIO
NOM
ADRESSE
VILLE PROV.
MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA PUBLICITÉ DE L'ONTARIO
Hon. Bryan L. Cathcart, Ministre
CONNAISSEZ MIEUX L'ONTARIO

vous partez en voyage?

Pourquoi risquer de trouver porte close? ...réservez d'avance par téléphone!

Réserver d'avance par téléphone coûte si peu grâce aux tarifs réduits de la compagnie Bell pour les appels DE NUMÉRO À NUMÉRO dans les limites du Québec et de l'Ontario. Les tarifs de jour sont raisonnables ... et très bas après 6h. p.m. et le dimanche!

BELL

"Papa, quand je serai grand..."

Votre fils envisage l'avenir avec confiance parce qu'il est assuré de votre aide et de votre protection.

Son avenir dépend en grande partie de vous, de l'instruction et de la formation que vous pouvez lui procurer ainsi que de la sécurité financière que vous pouvez lui donner.

Vous pouvez protéger son avenir au moyen d'une police d'assurance Sun Life, Jeunesse adaptable. Sans augmentation de prime, chaque $1,000 d'assurance est porté à $5,000 à l'âge de 21 ans.

Laissez-moi vous expliquer cette précieuse police, lorsque cela vous conviendra.

OTTO OVERBY
172 ouest rue Elm, Sudbury, Ontario
BUREAU: 674-6411 RESIDENCE: 673-7437
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

EN ONTARIO . . .

Une centrale atomique géante économiserait près de $4 millions

En construisant une centrale atomique géante, au coût de $420,000,00, l'Hydro - Ontario réaliserait une économie annuelle de $4,000,000 sur une centrale thermique de puissance égale, d'après M. N.L. Williams, ingénieur de Canadian General Electric, La puissance prévue serait de 1,800,000 kilowatts.

Le projet prévoit quatre réacteurs modérés à l'eau lourde et avec uranium naturel, semblables au réacteur CANDU actuellement en construction à Douglas Point par l'Hydro - ontario et Atomic Energy of Canada.

Cette centrale se comparerait aux plus grosses centrales thermiques existant actuellement. Elle n'exigerait aucune installation particulière, vu l'expérience acquise avec la centrale NPD qui produit de l'électricité depuis un an à Rolphton, en Ontario.

La construction s'étendrait sur huit ou neuf années. Elle pourrait débuter en 1965 et les unités entreraient en service respectivement en 1969, 1970, 1971 et 1972.

On calcule que la centrale consumerait environ une demi-tonne d'uranium chaque jour. Pour obtenir le même rendement dans une centrale thermique, il faudrait une consommation quotidienne de charbon de 12,000 tonnes produisant 850 tonnes de cendres.

U. de S. . . .

(Suite de la page 1)

en septembre prochain.

Comme on sait les deux jeunes Soeurs Grises ont obtenu leurs Bacheliers ès Arts de l'Université Laurentienne avec la mention "Magna cum laude".

Soeur Marie-Gracia, fille de M. et Mme Joseph Emile Cousineau, a vu le jour le 11 septembre, 1931 à Sturgeon Falls, localité située à 50 milles de Sudbury. Pendant douze ans elle fut l'élève des Filles de la Sagesse. Elle obtint son certificat de 13 années au High School de Sturgeon Falls. Après une année d'études à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, elle enseigna pendant trois ans à l'Ecole des Frères des Ecoles Chrétienes de sa ville d'enfance.

En 1954 elle fit son entrée au Noviciat des Soeurs Grises de la Croix à Ottawa. En 1960, elle s'inscrit à la Faculté des Arts de l'Université Laurentienne de Sudbury. Elle reçut au cours de ce lapse de temps les cours de Sciences Religieuses et de Philosophie à l'Université de Sudbury.

Intéressée à la cause du français, Soeur Marie-Gracia s'est occupée activement à la rédaction de la section française du Lambda, revue officielle des étudiants de l'Université Laurentienne. Elle écrivait plusieurs pièces de théâtre dont trois furent présentées au publique de Sudbury.

Soeur Marie du Saint-Esprit, fille de M. et Mme Léo Cousineau est née à Chute à Blondeau le 6 décembre, 1932. Elle commença ses études à l'école primaire de son village puis se rendit parfaire ses études secondaires à un Institut de Hawkesbury, Institut sous la direction des Soeurs Grises de la Croix. Elle passa un an à l'Université d'Ottawa plus précisément attachée à l'Ecole Normale. Soeur Marie du Saint-Esprit alors se dédia à l'enseignement pour une période de trois années à Hawkesbury. En 1954, elle fit son entrée au Noviciat des Soeurs Grises de la Croix.

En 1960, elle s'inscrit à la Faculté des Arts de l'Université Laurentienne, où elle se signala par ses succès académiques particulièrement en Philosophie, son sujet d'option.

La boite postale n'est plus la chose qu'elle était. On se méfie de celles qui contiennent des bombes!

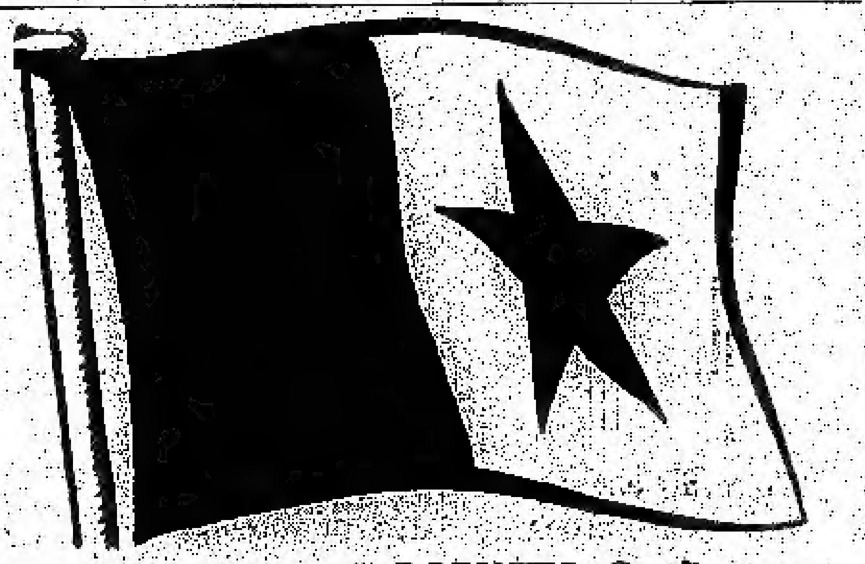

LE DRAPEAU DES TERRORISTES: On dit que cet étendard est celui qu'a choisi le Front pour la Libération du Québec. Le fond est bleu et blanc avec une étoile rouge sur le fond blanc.

Vous aurez profit à lire

L'AMI DU PEUPLE

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

$3.00 par année

L'Ami du Peuple, Case Postale 696, Sudbury, Ontario

Nom ....

Adresse ....

....

(PRIERE D'ECRIRE LISIBLEMENT)

$2 millions de perte sur le marché des fruits en Ont.

M. Keith Matthie, secrétaire de l'Office de la mise sur le marché des fruits d'Ontario, a annoncé que les dommages aux vergers, aux vignobles et aux maraîchers attribuables à la gelée, sont les plus élevés dans toute l'histoire de l'Ontario.

Il évalue les pertes entre $1,500,000 à $2,000,000 et il a prédit que "le pire reste à venir". Nous ne connaîtrons pas exactement la valeur des dommages subis avant la récolte, a-t-il précisé.

Dans la seule région de Delhi-Simcoe-Brantford où le tabac avait été planté très tôt, il en coûtera $400,000 pour remplacer totalement les premières semailles.

Il a dit que dans certaines régions, le raisin est une perte totale, notament à Jordan, près de St-Catherines, et dans la région de Niagara.

Les vergers de pêches, de poires, de prunes et de cerises ont subi de lourds dommages mais ce sont principalement les vignes, les fraises, les tomates

Le meilleur des apéritifs avant un bon repas, c'est une Red Cap bien fraiche, que l'on savoure avec satisfaction. La nouvelle étiquette or de la Red Cap annonce une bière exceptionnelle.

Savourez CARLING RED CAP